

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DIVERS SUR LES SITES DE LA CGSS GUYANE (CAYENNE ET KOUROU)

Objet du marché	La présente consultation porte sur les travaux divers dans les différents bâtiments de la CGSS à Cayenne et Kourou.
Nomenclature CPV	45432111-5 Travaux de pose de revêtements de sols souples 45431000-7 Carrelages 45442100-8 Travaux de peinture 44112300-1 Cloisons 45311000-0 Travaux de câblages et d'installation électriques 45421146-9 Mise en place de plafonds suspendus 45421000-4 Travaux de menuiseries
Nature et forme du marché	Accord-cadre mono attributaire à bons de commande.
Procédure	Marché à Procédure Adaptée conformément aux articles R.2123-1 et suivants du code de la commande publique. <i>procédure « ouverte » il n'y a pas de négociation des offres</i>
Supports de publicité	- Profil acheteur - BOAMP - Journal d'annonces légales locales <i>Dématérialisation complète de la procédure pour la transmission du DCE et pour le dépôt des offres via la plate forme de dématérialisation suivant le protocole interne de l'organisme</i>
Durée du marché	Le marché est conclu pour une durée de 48 Mois à compter de sa notification.
Remise des plis	Date limite de remise des offres : Mercredi 30 avril 2025 à 12h30 (heure locale)
Prix	Le présent marché est conclu à prix unitaires tels que définis dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement
Allotissement	DECOMPOSITION EN LOTS - Lot 1 : Revêtements sols et murs – montant maximum : 500 000 € HT - Lot 2 : Cloisons / Menuiseries bois et aluminium / Faux plafond – montant maximum: 500 000 €HT - Lot 3 : Electricité – montant maximum : 500 000 € HT - Lot 4 : Peinture Intérieure / Nettoyage – montant maximum : 300 000 € HT
Variante et options	Le marché ne comporte pas d'options. Les variantes ne sont pas autorisées.

<p>Contenu du DCE</p>	<p>Le dossier de consultation contient les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Acte d'engagement propre à chaque lot et ses annexes financières : - Annexe 1 : Bordereau de prix unitaires (BPU) de chaque lot - Annexe 2 : Cadre réponse de chaque lot - Le présent Règlement de la Consultation - CCAP : Cahier des clauses administratives particulières - CCTP : Cahier des clauses techniques particulières pour chaque lot - les annexes éventuelles - Les documents administratifs propres à l'organisme le cas échéant (<i>déclaration sur l'honneur travail dissimulé, situation sociale ou fiscale etc...</i>)
<p>Contenu de l'offre</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Acte d'engagement complété 2. BPU (Annexe 1 de l'AE) complété 3. Cadre réponse (Annexe 2 de l'AE) complété, paraphé et daté. Seules les informations reprises dans cette annexe seront prises en compte pour la notation des critères. En particulier, les mentions « voir annexe », « voir document ci-joint » ou « voir mémoire technique » ne seront pas prises en compte 4. Répertoire de fiches techniques contenant l'ensemble des descriptifs des produits proposés par le candidat pour répondre aux besoins du Pouvoir adjudicateur. Ce répertoire se présente sous la forme d'une compilation exhaustive de toutes les fiches techniques de tous les matériaux utilisés, classées dans l'ordre des prestations énoncées dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU). Les fiches doivent également mettre en avant l'aspect environnemental de chaque produit, pour permettre au Pouvoir adjudicateur d'apprécier le caractère plus ou moins écologique du matériau. 5. CCAP paraphé 6. CCTP paraphé
<p>Délai de validité des offres</p>	<p>Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.</p>
<p>Critères de sélection des offres</p>	<p>Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée à partir des critères suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) LA VALEUR TECHNIQUE (60%) 2) LE PRIX DES PRESTATIONS (40%)